

## ACTUALITÉ

# Lac-delage fête ses 60 ans cette année! 11 Février 1959

2019 sera une année remplie de surprises et d'évènements qui viendront colorer et souligner les 60 ans de notre belle ville. Le comité organisateur des fêtes du 60<sup>e</sup> et la Ville de Lac-Delage souhaitent vous inviter à participer en grand nombre aux activités qui auront lieu tout au long de l'année.

Pour commencer les festivités, c'est le 11 février prochain à 18h30 que la Ville incite le plus grand nombre de citoyens possible à se rassembler à l'entrée principale du Manoir du Lac-Delage pour ensuite se diriger sur le lac où nous formerons un «60» illuminé (vivant!). Une photo aérienne sera prise pour l'occasion. Jusqu'à maintenant, près de soixante personnes (un hasard!) ont confirmé leur présence, mais notre objectif est d'atteindre 100 personnes. C'est un projet audacieux, mais on se lance! Du chocolat chaud et des petits «cup cakes» seront offerts!

Par la suite, la Fête des Tuques soulignera son 20<sup>e</sup> anniversaire et une activité «brise-glace» (apprentissage de sculptures sur glace) se tiendra lors de cette fête. Durant les festivités, vous aurez la chance de venir voir les artistes de «Sculptures Michel Lepire» qui feront 4 sculptures sur glace, dont une à l'entrée de la Ville, une autre sur le site des festivités de la Fête des Tuques, une devant l'hôtel de ville et une autre à l'entrée du Manoir. Ces sculptures souligneront à la fois les fêtes du 60<sup>e</sup> de la Ville et le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fête des Tuques.

Alors, réservez votre place pour le 11 février, idéalement on aimerait réunir 100 citoyens pour l'occasion. Le 60 serait plus joli!  
Contactez Mélissa Turmel au 418-848-2417 ou sur le courriel pour confirmer votre présence à [ville@lacdelage.qc.ca](mailto:ville@lacdelage.qc.ca).

Lors de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin, une vidéo spécialement conçue pour le 60<sup>e</sup> sera projetée en primeur à la population. CCAP diffusera la vidéo sur ses ondes afin de faire connaître l'histoire de notre magnifique ville. Nous vous réservons, encore une fois, une fête de la Saint-Jean-Baptiste digne d'une grande ville.

Une marche «racontée» sera organisée à l'automne 2019 dans le sentier des Jésuites, vous serez informé des détails plus tard.

Enfin, 60 pommiers ont été commandés par la Ville de Lac-Delage et seront plantés au printemps sur le territoire de la ville. Pourquoi des pommiers? C'est pour nous rappeler qu'il y a 120 ans la ferme Rockland avait planté un verger sur le plateau situé à l'est du lac, plus précisément où l'on retrouve les avenues des Cimes et bien entendu du Verger. Il y a toujours des pommiers originaux à cet endroit.

Cette année, une chronique «Saviez-vous que...» sera ajoutée au Delageois pour vous faire connaître l'histoire du Lac-Delage. Vous trouverez dans cette parution, le tout premier article d'une série de six. ■



## COMPTES DE TAXES 2019

Les comptes de taxes seront postés le 12 février 2019 et les dates de versement sont :

12 MARS 2019

12 JUIN 2019

12 SEPTEMBRE 2019

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes d'ici le 22 février, veuillez communiquer avec la Ville dans les plus brefs délais afin qu'on puisse vous le transmettre et faire les corrections d'adresses s'il y a lieu. Merci de votre collaboration



## NOUS JOINDRE

### BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417  
Télécopieur : 418 848-1948  
Courriel : ville@lacedelage.qc.ca  
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h  
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

### NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

scéance 11 février et  
ordinaire : 11 mars 2019 à 19h30

Un service de gardienne est disponible sur place.  
Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

## BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au [lacedelage.qc.ca](http://lacedelage.qc.ca).

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

## SÉCURITÉ

# Vos bacs bleus et verts peuvent nuire au déneigement

Afin de faciliter les opérations de déneigement (déneigeuse et souffleuse à neige), il est important que vos bacs bleus et verts soient disposés de façon à ne pas nuire à ces opérations. Vos bacs doivent être sur votre terrain et non dans l'emprise de la Ville. Merci de votre collaboration. ■



# Routes blanches! Ralentissez!

Comme depuis plusieurs années, la Ville de Lac-Delage s'implique dans le développement durable en limitant au maximum l'épandage d'abrasifs et fondants. Cette méthode contribue à améliorer l'environnement et à protéger notre lac tout en diminuant les quantités de sable projetées sur les terrains des citoyens au printemps lors des opérations de déneigement. Puisque la quantité de sable est diminuée, ce programme permet aussi à la municipalité d'économiser lors des interventions de nettoyage printanier des rues. Cette pratique constitue une gestion plus responsable des abrasifs. À cet effet, deux affiches seront placées prochainement afin de rappeler aux automobilistes l'importance de ralentir. ■

La Ville de Lac-Delage demande la collaboration des automobilistes afin d'adapter leur conduite en conséquence.

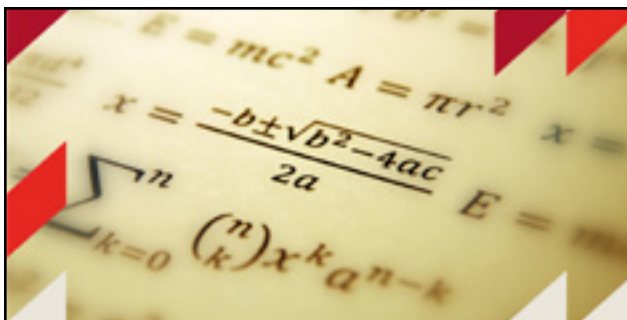
Soyez prudent,  
s.v.p. ralentissez!  
Tout le monde y gagne!

# Stationnement interdit dans les rues

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 15 novembre et le 1er avril. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile. ■

## PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse [ville@lacedelage.qc.ca](mailto:ville@lacedelage.qc.ca) ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

Lucie  
Bernier

418 255-0875  
[lucie\\_bernier@hotmail.com](mailto:lucie_bernier@hotmail.com)

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

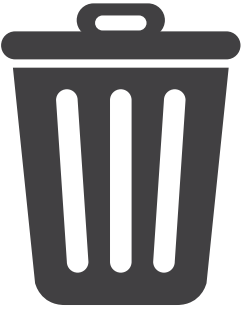
# Février

- Déchets
- Recyclage
- Compost
- Feuilles
- Monstres

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

# Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



**Aînés-nous  
à vous aider!**

**CABCC**  
Centre d'action bénévole du Contrefort

## Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

**Josée Lessard**  
Travailleuse de milieu

**Stoneham-et-Tewkesbury  
Lac-Beauport/Lac-Delage  
Notre-Dame-des-Laurentides**

**Cellulaire : 418-933-5483**

## CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
**M. Guy Rochette**  
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



**Conseiller #1**  
Responsable des finances, administration et communication  
**Mme Jannys Landry**  
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



**CONSEILLER #4**  
Responsable aux loisirs et à la culture  
**M. Alexandre Poupart**  
apoupart@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



**CONSEILLER #2**  
Responsable des travaux publics et voirie  
**M. Alexandre Morin**  
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



**CONSEILLER #5**  
Responsable de la sécurité publique  
**Mme Christiane Gosselin**  
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



**CONSEILLER #6**  
Responsable de l'environnement  
**M. Jonathan Baker**  
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



**CONSEILLER #3**  
Responsable de l'urbanisme  
**M. Marc Boiteau**  
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

# Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg  
418 626-1146

**Desjardins**  
Caisse populaire de  
Charlesbourg

SAVIEZ-VOUS QUE...

# La création de la ville de lac-delage (1959-2019)

## L'ÈRE DE LA BANLIEUE

Après le Krach boursier de 1929 puis la crise économique des années 1930, l'économie québécoise reprend de la vigueur à la fin de la décennie. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et, par extension, le développement de l'industrie de la guerre ont un effet bénéfique sur l'économie canadienne. La guerre sera suivie par une période de croissance économique et démographique sans précédent dans l'histoire du Québec, mais également dans l'histoire de l'ensemble des pays occidentaux.

Dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, le phénomène de la banlieue marque cette période. L'historien de l'architecture Claude Bergeron parle, à propos des années 1945-1970, de «L'ère de la banlieue». Les anciens territoires agricoles situés à proximité des villes sont acquis massivement par des promoteurs pour la construction de quartiers de résidences unifamiliales. Ce modèle urbanistique ainsi que son expression architecturale la plus connue, le bungalow, dérivent de tendances étasuniennes. Dans la région de Québec, les territoires de Beauport, Charlesbourg, Sillery, Loretteville, Duberger, Les Saules et L'Ancienne-Lorette connaissent une croissance urbaine rapide après la guerre. Le développement du réseau routier de la capitale avec l'aménagement des autoroutes Henri-IV et Laurentienne accélère le processus d'urbanisation. L'urbanisation touche maintenant des régions relativement éloignées du centre-ville, comme Val-Bélair, Notre-Dame-des-Laurentides ou Lac-Beauport. Le projet d'aménagement de la ville de Lac-Delage s'inscrit dans ce phénomène d'urbanisation propre aux années d'après-guerre. La ville de Lac-Delage constitue, en quelque sorte, une «banlieue de choix», selon les mots d'un l'article publié dans la revue *Bâtiment*.



## LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE LAC-DELAGE

Le 11 février 1959, le «Bill» 209 sanctionne la création de la Corporation de Ville de Lac-Delage. Selon le texte du «Bill», la ville devait «comprendre éventuellement trois mille (3 000) âmes». D'une superficie réduite (moins de deux kilomètres carrés), la ville se compose de territoires acquis des Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury ainsi que de Lac-Saint-Charles. La ville se compose d'une bande de terre qui entoure le lac Larron. Le Premier ministre de la province Maurice Duplessis suggère de renommer la ville et le lac - Delage - en l'honneur de son ami, le sénateur québécois Cyrille Fraser Delâge décédé en 1957.

Notaire de formation mais aussi docteur en droit (1908) et en lettres (1919), Cyrille Fraser Delâge (1869-1957) s'illustre d'abord en politique entre 1901 et 1916 comme député du Parti libéral de Québec-Comté. Il sera ensuite surintendant de l'Instruction publique entre 1916 et 1939 en plus d'assumer la présidence de la Chambre des notaires entre 1936 et 1939. Il est nommé, par la suite, président du Bureau des écoles catholiques de Québec, poste qu'il occupe de 1947 à sa mort. Il reçoit le titre de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur en France en 1935, un titre honorifique important qui souligne son engagement professionnel.

Au moment de sa création, Lac-Delage est une «ville privée» qui est la propriété de l'entreprise Les Immeubles des Monts. Ainsi les dirigeants de l'entreprise, Amédée Demers, Paul Racine et François Nolin, forment-ils également le conseil de ville provisoire en 1959 avant les premières élections prévues pour 1964 selon le «bill» 209. Les trois associés ont précédemment fondé l'entreprise *Les Immeubles Delrano* en 1957. L'entreprise *Les Immeubles Delrano* construit Place Laurier en 1961, le premier centre commercial couvert à Sainte-Foy. Les promoteurs réalisent donc les deux projets au même moment. À la fin des années 1950, l'entreprise *Les Immeubles des Monts* acquiert les terres de la famille R.C. Webster. Le but des promoteurs est «de rassembler sur ce domaine tout ce qu'il est possible d'offrir comme loisirs, sports et activités destinées à rendre la vie agréable toute l'année». Le projet de la ville de Lac-Delage se présente comme une synthèse originale de la banlieue d'après-guerre et du centre de villégiature dont nous avons discuté précédemment.

Amédée Demers qui dirigeait la compagnie *Komo Construction* découvre le site du lac Larron alors que son entreprise réalise l'aménagement de la route Québec-Chicoutimi. Demers fait ensuite découvrir le site à ses associés - Paul Racine et François Nolin. Les trois promoteurs cherchaient un emplacement afin de réaliser un développement domiciliaire à cette époque. La ferme Webster répondait à leurs besoins. De plus, les Webster désiraient se départir de leur propriété. Ils posaient toutefois certaines conditions : respect de l'environnement et accessibilité du site aux familles. Le développement de la ville de Lac-Delage a su respecter ces conditions, et la ville se présente maintenant comme un lieu de vie champêtre pour la famille. ■

## Estimation de la valeur marchande gratuite



**André Huot**  
Courtier immobilier agréé  
418 657-9339



*Lac-Delage.  
c'est aussi chez nous!*

[www.andrehuot.com](http://www.andrehuot.com)

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

## NOTRE HISTOIRE

LE DEVOIR (VENDREDI 39 JANVIER 1959)

# Elle change quatre fois son nom avant même d'être née

QUÉBEC, 30 (DNC) Le comité des bills publics de l'Assemblée législative s'y est pris à quatre fois hier après-midi pour baptiser une nouvelle ville qu'il était sur le point de créer.

Les pétitionnaires avaient donné à leur municipalité le nom du lac sur les bords duquel elle sera construite. Ça donnait comme nom : Ville du lac Larron.

— C'est assez surprenant comme appellation, a dit un député.

— Nous serions heureux que le comité nous en suggère un autre, a dit l'avocat de la ville, Me Camil Noël.

— En avez-vous un à proposer ? lui a demandé M. Duplessis.

— Oui, dit-il, Ville du lac des Monts.

— « Des Monts » en deux mots, a dit M. Duplessis ou « Démon » en un seul mot !

On a compris que là aussi il y avait équivoque. D'autant plus qu'il existe dans le Québec un Ste-Agathe-des-Monts, un Ste-Anne-des-Monts, etc.

M. Duplessis a suggéré le nom de ville du Lac Chapais en l'honneur de Sir Thomas Chapais, historien et ancien conseiller législatif.

Me Noël et le comité ont accepté.

On allait terminer l'étude du bill quand M. Duplessis a dit :

« On m'informe qu'il existe déjà une ville de Chapais. Nous allons donc baptiser la nouvelle ville du nom de Delage, en l'honneur de feu Cyrille F. Delage, ancien président de l'Assemblée législative, ancien député du comté de Québec, ancien surintendant de l'Instruction publique et ancien président de la commission des écoles catholiques de Québec. »

Et la nouvelle ville put enfin être portée sur les fonts baptismaux. ■

## OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Émily Grenier	418 928-4952
Florence Lemoine	418 848-0706
Kassandra Blouin-Blais	418 570-4152 418 561-0084 418 848-8929
Lauranne Turgeon	418 848-7812

## CONDOLÉANCES

### Décès de madame Marie-France Robitaille

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de madame Marie-France Robitaille le 6 décembre dernier, fière citoyenne du Lac-Delage, ancienne conseillère municipale et tout récemment membre du comité de la famille pour la rédaction de la politique familiale. Madame Robitaille a toujours été très engagée dans son milieu et auprès de sa communauté. Nous souhaitons nos sincères condoléances à toute la famille et amis (es) de madame Robitaille. Les membres du conseil ont souligné le décès de madame Robitaille lors de la séance publique du 10 décembre afin de rendre hommage à cette grande citoyenne.



**Carrossier ProColor**

**Votre voiture est endommagée ?**

Appellez: **Eric Blais**  
**418 561-0084**

**Service d'estimation à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec  
Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!

Garage Recommandé CAA Québec  
Clé Verte

COMMUNIQUÉ ANNONÇANT LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À LA FÊTE DES VOISINS

## Lac-Delage se joint à la Fête des voisins!

Lac-Delage, le 5 février 2019 – La Ville de Lac-Delage est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 8 juin. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

« La Fête des voisins est une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble, déclare monsieur Guy

Rochette, maire. L'an dernier, la Fête des voisins a eu un beau succès et je souhaite cette année qu'un comité de citoyens se mobilise pour tenir un événement rassembleur en basse-ville, c'est un rendez-vous le samedi 8 juin prochain! »

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca).

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins ! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Si un groupe de citoyens désire se mobiliser pour organiser quelque chose, veuillez communiquer avec la Ville et il nous fera plaisir de vous aider à réaliser votre beau projet. ■



Une initiative du

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Voisin, voisine on vous attend!

## Pour encourager les jeunes à s'amuser dehors!

Le Conseil municipal a autorisé l'achat de dix (10) chambres à air pour encourager les jeunes à jouer dehors en hiver ! Les familles Delageoises qui désirent emprunter les chambres à air pour une fête d'enfants ou de familles, peuvent le faire pour une somme de 25 \$ en s'adressant à la Ville de Lac-Delage. Les chambres à air seront aussi utilisées lors de la Fête des Tuques. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation de notre député de Chauveau, monsieur Sylvain Lévesque. ■

Profitez-en et amusez-vous, c'est bon pour la santé !



## Poursuite de la participation aux loisirs pour les citoyens en 2019

Lors de l'étude du budget 2019, le conseil a reconduit les différentes ententes pour l'offre de loisirs aux citoyens dont:

- Remboursement de 50% des coûts pour les heures de glace pour le hockey et le patinage artistique, ainsi que la bibliothèque de la Ville de Québec sur preuve de paiement.
- Pour les inscriptions à des activités de loisirs à l'extérieur de la Ville de Lac-Delage, ainsi que le terrain de jeux de Stoneham, la Ville rembourse le coût excédentaire chargé pour un non-résident sur preuve de paiement.
- **Le Parc de la Jacques-Cartier:** sur présentation d'une preuve de résidence sur place, vous pourrez vous procurer votre carte de membre annuelle au coût de 15\$ (plus taxes) au lieu de 42,50\$ (plus taxes). La différence des coûts est payable par la municipalité directement.
- **Les Sentiers du Lac-Delage – E47 ÉcoSentiers Villégiature:** Sur présentation de votre copie de reçu pour l'achat de la carte de membre, la Ville rembourse la somme de 50% du prix de l'inscription.
- **Les Marais du Nord:** sur présentation d'une preuve de résidence sur place, vous pourrez vous procurer une carte de membre individuelle au prix de 10\$ ou une carte de membre familiale au coût de 20\$. La différence des coûts est payable par la municipalité directement. ■

## Accès aux écocentres de la Ville de Québec

Comme l'an dernier, les résidents peuvent se rendre aux écocentres de la Ville de Québec aux mêmes conditions que les citoyens de la Ville de Québec. La Ville assume les coûts associés à ce service. Voici les coordonnées et heures d'ouverture des écocentres de la Ville de Québec. Veuillez consulter le site internet de la Ville de Québec pour des informations détaillées: [www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/ecocentre/ecocentres.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieresresiduelles/ecocentre/ecocentres.aspx)

### COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE

Consultez les heures d'ouverture avant de vous rendre dans un écocentre. Tous les écocentres sont ouverts selon l'horaire ci-dessous, excepté les jours fériés suivants: Saint-Jean-Baptiste (24 juin); Noël (25 décembre); lendemain de Noël (26 décembre); jour de l'An (1<sup>er</sup> janvier); lendemain du jour de l'An (2 janvier). ■

#### HORAIRE D'ÉTÉ DU 15 AVRIL AU 15 NOVEMBRE

Lundi	12 h à 17 h
Mardi	12 h à 17 h
Mercredi	12 h à 21 h
Jeudi	9 h à 21 h
Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	8 h à 17 h
Dimanche	8 h à 17 h

#### HORAIRE D'HIVER DU 16 NOVEMBRE AU 14 AVRIL

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	12 h à 17 h
Jeudi	12 h à 20 h
Vendredi	12 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	9 h à 17 h



#### COORDONNÉES

##### BEAUPORT

425, boul. Raymond  
Arrondissement  
de Beauport

##### HÊTRIÈRE

3381, rue de l'Hêtrière  
Arrondissement  
de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

##### VAL-BÉLAIR

1472, rue Jean-Bardot  
Arrondissement  
de La Haute-Saint-Charles

##### DES RIVIÈRES

1700, rue Provinciale  
Arrondissement  
des Rivières

##### JEAN-TALON (MATREC)

1700, boul. Jean Talon Ouest  
Arrondissement  
des Rivières

22, 23 ET 24 FÉVRIER 2019

# FÊTE des TUQUES 20<sup>e</sup> édition

*La magie des Tuques au travers Delage*

Cela fait 20 ans déjà que nous célébrons les joies de l'hiver lors de notre fête si spéciale qu'est la Fête des Tuques. En plus, cette année c'est le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Lac-Delage. Dire qu'au début il n'y avait rien, que des paysages peints par Cornelius Kriegghoff, le chemin du curé qu'empruntaient les Jésuites, la construction du Manoir et enfin, la fondation de notre magnifique ville.

Rappelons-nous des souvenirs des fêtes passées où les enfants d'autrefois sont maintenant plus grands!

**Costumez-vous selon le thème qui vous inspire : Médiéval, Super-Héros, Vikings, Astérix, Star Wars, pour ne nommer que ceux-là...**

## VENDREDI SOIR DE 19H À 21H :

**Est-ce possible que les Fêtes des Tuques ne soit pas imaginées par les citoyens bénévoles?** Et s'il y avait une réelle magie qui existait au Lac-Delage? Seul le TEMPS nous le dira.

Plusieurs activités seront au rendez-vous pour vous enchanter tout au long de cette belle fête! Nous vous gardons des surprises!

## SAMEDI AM :

**Sculpture sur glace** par les familles

## SAMEDI-PM DE 13H À 16H :

Plusieurs **activités extérieures** et intérieures dont un jeu bien original pour tous les âges (de 2 à 202 ans), **des glissades, un brico, une chasse au trésor un peu spéciale**, etc.

## SAMEDI SOIR DE 19H À 22H :

Tout ne se passe pas comme prévu...

## DIMANCHE :

**Pêche sur glace de 9h à 15h**

organisée par M. Guy Rochette (l'un des premiers à avoir créé la Fête des Tuques!) Accès par le Manoir.

**Randonnée familiale en forêt**, grâce à un accès privilégié aux terrains de Empire 47, jusqu'à la roche pleureuse organisée par Monsieur Jean-François Giguère, un passionné de nature (départ à 9h30 et à 13h).



Sylvain Lévesque  
Député de Champlain  
418-842-1100





LES PRIX DU PATRIMOINE

Les prix du patrimoine

**Soyez de la prochaine édition**

Régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

La MRC de La Jacques-Cartier lance à nouveau l'appel de candidatures des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Tout organisme, municipalité, entreprise privée, citoyenne ou citoyen de la région ayant contribué à protéger et à mettre en valeur le patrimoine par différentes actions est invité à soumettre sa candidature dans l'une des quatre catégories de reconnaissance d'ici le **1<sup>er</sup> avril prochain**.

Les lauréats de La Jacques-Cartier seront connus en mai, à l'occasion de la Soirée Reconnaissance en patrimoine organisée par la MRC. Tous les lauréats des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches seront ensuite réunis lors de la journée Célébration patrimoine, le 15 juin prochain, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Pour soumettre sa candidature ou celle d'un tiers, rendez-vous au [www.mrc.jacques-cartier.com/la-mrc/culture-et-patrimoine/prix-du-patrimoine](http://www.mrc.jacques-cartier.com/la-mrc/culture-et-patrimoine/prix-du-patrimoine). ■

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA JACQUES-CARTIER

**Devenez membre**



Entrepreneur de la région de La Jacques-Cartier, devenez membre de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier. En plus de contribuer davantage à votre communauté, vous serez à même, par votre expérience et votre expertise, de contribuer au développement économique, touristique et social de votre région.

Devenez membre, tout à fait gratuitement, en remplissant le formulaire au [www.sde.jacques-cartier.com](http://www.sde.jacques-cartier.com).

**À PROPOS DE LA SDE DE LA JACQUES-CARTIER**

La SDE de La Jacques-Cartier offre notamment des services de soutien et d'aide financière aux entreprises et promoteurs du territoire. L'organisme, qui se veut un partenaire naturel des gens d'affaires, est ainsi non seulement en mesure d'aider les entrepreneurs à y voir plus clair dans leur projet d'affaires, mais peut aussi les soutenir financièrement via ses différents fonds et subventions. ■



**TOURISME JACQUES-CARTIER**

**Le blogue qui inspire**

La région de La Jacques-Cartier, c'est le plus grand terrain de jeux de Québec !

Cet hiver, découvrez les merveilles que vous réserve la région. Tout au long de la saison hivernale, mille et une activités inspirantes vous seront présentées sur le blogue tout frais de Tourisme Jacques-Cartier au [www.jacques-cartier.com/blogue](http://www.jacques-cartier.com/blogue).

Laquelle choisirez-vous? La randonnée pédestre ou en raquette? Un séjour dans un chalet? Une randonnée en ski de fond, en ski alpin ou en planche à neige? Ou peut-être préférerez-vous une balade en traîneau à chiens ou une partie de pêche blanche? Ou encore la glissade, le fatbike ou le patinage? ■

**FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**Appel de projets**

Les personnes souhaitant démarrer une entreprise, les entreprises privées, les coopératives, les organismes à but non lucratif, ainsi que les villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier sont invitées à soumettre leur projet de développement économique dans le cadre du tout premier appel de projets du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Hâtez-vous! Les intéressés ont jusqu'au **8 février, 12h pour déposer leur demande**.

Pour connaître tous les détails, les critères d'admissibilité et les modalités du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, visitez le [www.mrc.jacques-cartier.com/fonds-de-la-capitale-nationale](http://www.mrc.jacques-cartier.com/fonds-de-la-capitale-nationale) ■

*Laissez-vous conduire!*

4 départs par jour

2 express par jour vers Québec et Sainte-Foy

TCJC Jacques-Cartier

418 844-2160

[tcjacquescartier.com](http://tcjacquescartier.com)

# PROMOTION TERMINAUX NUMÉRIQUES

19 novembre au 14 décembre 2018

## NEUFS

99\$ Terminal G10 (4K)

## RECONDITIONNÉS

39\$ Terminal 4642

59\$ Enregistreur 8642

175\$ Enregistreur G8

Appliquez vos ristournes

Réservez votre appareil par téléphone  
et venez le récupérer au moment qui vous convient.

**CCAP** CABLE.COM  
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONIE • INTERNET

418.849.7125

www.ccapcable.com | f

20 860, boul. Henri-Bourassa

\*La promotion est sujette à changement sans préavis. Limite de 1 appareil, par modèle, par client. Quantité limitée. Jusqu'à épuisement des stocks. Garantie de 12 mois sur les appareils reconditionnés et de 3 ans sur les appareils neufs. Pour les réservations par téléphone, les clients doivent effectuer le paiement par carte de crédit et venir récupérer la marchandise au plus tard le 28 décembre 2018. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

OPTEZ POUR NOTRE FORFAIT DÉCOUVERTE  
*Vivez  
l'expérience*



AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

*Forfait  
pour soi*

2 SOINS DE 60 MINUTES  
À VOTRE CHOIX

155\$  
PLUS TAXES

SUR RÉSERVATION : 418-848-0691

www.lacdelage.com

